

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 8 MAI 2012, À L'ÉCOLE DU MISTRAL, AU 254, AVENUE ROSS, À MONT-JOLI. (RÉUNION CP-11-12-107R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 8 mai 2012 :

Mesdames :

Julie Roberge	Représentante de l'école du Havre–St-Rosaire
Micheline Lizotte	Représentante de l'école Paul-Hubert, présidente et commissaire-parent
Kathleen Baker	Représentante de l'école du Rocher–D'Auteuil
Élisabeth Beaudoin	Représentante de l'école du Grand-Pavois, agente à l'information
Marie-Claude Lapierre	Représentante de l'école du Mistral
Katie Bérubé	Représentante de l'école des Cheminots
Annie Fournier	Substitut à la représentante du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Patrice Dallaire	Représentant de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Pascal D'Astous	Représentant de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claude Lévesque	Représentant de l'école de la Colombe, relationniste et commissaire-parent
Daniel Turcotte	Représentant de l'école Langevin
Michel Pineault	Substitut à la représentante de l'école Paul-Hubert
Martin Veillette	Représentant de l'école Saint-Jean, vice-président
Roberto Parent	Représentant de l'école de la Rose-des-Vents
Nelson Bussières	Représentant de l'école Norjoli

Autres :

Sébastien Lebrasseur	Membre du CE de l'école des Beaux-Séjours
Mathieu Babin	Membre du CE de l'école des Alizés
Sylvain Gagné	Membre du CE de l'école des Alizés
Brigitte Leclerc	Membre du CE de l'école des Hauts-Plateaux
Patrice Cayouette	Membre du CE de l'école Paul-Hubert, secrétaire de la réunion

Absences : (*) : motivée

Julie Gasse	Représentante de l'école des Sources
Annie Morin	Représentante de l'école Boijoli, secrétaire
Catherine Laurian (*)	Représentante de l'école des Merisiers
Nathalie Morin	Représentante de l'école du Portage
Cathy Ouellet (*)	Représentante du comité consultatif EHDAA
Fabrice Techer	Représentant de l'école de l'Aquarelle
Dominique Perron (*)	Représentant de l'école des Beaux-Séjours
Régis Beaulieu (*)	Représentant de l'école Élisabeth-Turgeon

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE

Mme Micheline Lizotte, présidente, souhaite la bienvenue à notre conférencier invité ainsi qu'aux représentant(e)s et substituts présents. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 00.

2.0 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Mme Micheline Lizotte, présente notre conférencier invité M. Stéphane Lévesque, coordonnateur des Parlements au primaire et au secondaire.

3.0 INVITÉ: M. STÉPHANE LÉVESQUE, COORDONNATEUR DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Pour débiter, M. Lévesque présente un bref historique de la mise en place des parlements étudiants au primaire et secondaire. Ces conseils d'élèves contribuent grandement à accroître l'intérêt des jeunes Québécoises et Québécois envers le parlementarisme et la démocratie, et de faire d'eux des citoyens actifs et avertis. Depuis 2006, plus de 500 écoles ont implanté un parlement étudiant et réalisé la très grande importance de celui-ci dans leur école.

Dans un deuxième temps, M. Lévesque souligne que ce programme d'éducation et de formation à la démocratie est un succès partout où il est instauré. Un tel projet encourage les jeunes à prendre des décisions touchant la vie de leur école; leur implication est facilitée et celle-ci contribue au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu scolaire. M. Lévesque offre son support et son aide à tout projet d'implantation dans nos écoles, et invite les représentant(e)s et substituts des écoles à promouvoir les conseils d'élèves et parlements étudiants.

Après une période de questions/réponses et d'échanges, Mme Lizotte, présidente, remercie M. Stéphane Lévesque pour son intéressante présentation et sa disponibilité.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Les numéros des points de l'ordre du jour changent à partir du deuxième point 9.0, c.à.d. celui-ci devient 10.0, et ainsi de suite;

- Items ajoutés au point Varia :

13.2 École des Alizés – formation des groupes du préscolaire

13.3 Préscolaire à l'école du Havre–Saint-Rosaire, à Bic

CP-11-12-107R-54

Il est proposé par M. Daniel Turcotte, appuyé par M. Nelson Bussièrès, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications et ajouts proposés au point 13.0 Varia.

5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 AVRIL 2012

5.1 Adoption

- **En référence à la résolution CP-11-12-106R-51** (projet de modification à l'acte d'établissement de l'école De la Colombe, à Esprit-Saint) :

Correction : la résolution a été appuyée par M. Régis Beaulieu et non par Mme Katie Bérubé.

CP-11-12-107R-55

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Nelson Bussièrès, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2012 tel que présenté et avec la correction à la résolution no. 51.

5.2 Suivi au procès verbal du 10 avril 2012 (Mme Micheline Lizotte)

Certains points discutés lors de la réunion du 10 avril 2012 nécessitant un suivi sont inscrits au présent ordre du jour.

6.0 TRÉSORERIE (M. Pascal D'Astous)

6.1 Acceptation des comptes

Les remboursements suivants sont soumis pour approbation : (montant total : 1,367.10 \$)

- 128.10 \$: frais pour déplacement;
- 24.00 \$: frais (3 déjeuners) au congrès annuel 2012 de la FCPQ;
- 20.00 \$: frais de gardiennage;
- 1,195.00 \$: frais d'inscription au congrès annuel 2012 de la FCPQ.

6.2 États financiers

L'encaisse au compte du comité de parents est de 9,859.16 \$ en date du 8 mai 2012, incluant le fonds commun.

CP-11-12-107R-56:

Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Julie Roberge, d'effectuer les demandes de remboursements et d'accepter le bilan de trésorerie, le tout tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

7.0 DISCUSSIONS SUR IMPLANTATION DE L'ANGLAIS INTENSIF AU 3^e CYCLE DU PRIMAIRE

Mme Lizotte, présidente, informe les représentant(e)s et substituts présents que, lors de la rencontre du 14 mai prochain avec le conseil des commissaires, des informations et discussions auront lieu sur l'implantation du programme d'anglais intensif au 3^e cycle du primaire.

Diverses préoccupations ont été soulevées par les personnes présentes :

- le manque évident, à ce moment-ci, d'informations pertinentes sur le programme lui-même ainsi que sur les modalités de la mise en œuvre; des parents pourtant concernés par le programme ont été informés que sommairement et de façon plutôt vague par les médias;
- les rôles du conseil d'établissement : quel est la possibilité de décider du moment de l'implantation du programme, et de ce qui convient le mieux au milieu concerné;
- les impacts que peut avoir un tel programme: sur les autres apprentissages notamment le français, et bien entendu sur l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers;
- les qualifications et/ou compétences des enseignant(e)s qui seront affectés au programme;

Considérant les préoccupations des parents énoncées ci-haut à l'égard de la mise en place de ce programme;

Considérant que ces préoccupations résultent en grande partie d'un manque de communication et d'informations vis-à-vis des parents concernés;

RÉSOLUTION CP-11-12-107R-57:

Il est proposé par M. Nelson Bussières, et résolu à l'unanimité :

Que le comité de parents donne avis à la Commission scolaire des Phares : à savoir

- **De prendre en considération sa demande de mettre en place une stratégie de communication aux parents concernant l'implantation du programme d'anglais intensif au 3^e cycle du primaire;**
- **De donner aux parents concernés des séances d'informations sur le programme; ces séances d'informations pourraient se tenir dans les locaux des écoles Paul-Hubert et du Mistral pour permettre de rejoindre le maximum de parents.**
- **D'impliquer les membres des divers conseils d'établissement concernés dès le début de septembre 2012 lors des assemblées générales de parents de sorte que ces séances d'informations pourraient être offertes en octobre.**

Le comité de parents offre sa collaboration et sa participation à toute démarche entreprise par la Commission scolaire des Phares dans le but d'améliorer la présente situation.

PAUSE

20 H 30 À 20 H 40

8.0 RETOUR SUR LA CONSULTATION DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE

M. Claude Lévesque, représentant de l'école de la Colombe et commissaire-parent (ordre primaire) donne un compte-rendu de la consultation publique qui s'est tenue le 18 avril 2012 à Esprit-Saint en lien avec le lieu où seront donnés les services d'éducation préscolaire en 2012-2013. Un total de 42 mémoires ont été

déposés en lien avec cette consultation. Divers scénarios de solutions furent proposés par les divers intervenants.

Le 30 avril 2012, en séance d'ajournement de la séance régulière du 23 avril 2012, et suite à la tenue des diverses consultations et discussions, le conseil des commissaires a pris la décision d'offrir les services d'éducation préscolaire 4 ans à l'école de la Colombe pour l'année scolaire 2012-2013, et d'offrir à cette même école les services d'éducation préscolaire 5 ans aux élèves de 5 ans en les intégrant avec les élèves du préscolaire 4 ans pour quatre demi-journées/semaine et avec le groupe des élèves du premier cycle pour le reste du temps (soit six autres demi-journées). Une entente a été convenue avec le SERM pour l'ajout d'un support additionnel à la classe de premier cycle.

Suite aux discussions et échanges des membres présents sur certaines problématiques reliées aux avis de maintien et de fermeture d'une école, de consultations publiques pour déterminer le lieu de dispensation des services d'éducation, les recommandations suivantes ont été proposées :

- **Que les délais des avis de maintien et/ou de fermeture d'une école ainsi que ceux des consultations publiques soient plus longs (ex. 30 novembre 2011 au lieu de mars 2012);**
- **Que le scénario retenu par la commission scolaire et le milieu, après des avis de maintien et de fermeture et de consultations publiques, soit une alternative automatique aux situations problématiques des petites écoles;**

Exemple : L'école Lavoie a jumelé, en 2011-2012, les élèves de 5 ans avec les élèves des 1^e, 2^{ième} et 3^{ième} années pour garder son préscolaire. Donc, si l'année suivante il y a suffisamment d'élèves pour une classe normale et si le nombre d'élèves 5 ans est insuffisant, on revient avec la solution du jumelage sans passer par tout le processus (avis, consultations, etc.). Un tel scénario pourrait être retenu pour une période de trois ans, ceci permettant aux petites écoles (directions, parents, membres des CE) de ne pas être inutilement sur le qui-vive et faisant en sorte de ne pas recommencer à chaque année ce processus très exigeant.

CP- 11-12-107R-58:

Il est proposé par M. Pascal D'Astous, secondé par M. Martin Veillette, de demander à la Commission scolaire des Phares de prendre en considération les deux recommandations proposées ci-haut par les représentant(e)s et substituts du comité de parents. Accepté à l'unanimité.

9.0 RETOUR SUR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ EN AVRIL (M. Michel Pineault)

Le dernier conseil général de la FCPQ s'est tenu le 28 avril dernier. Les délégués ont pris position concernant les rôles et responsabilités des commissaires parents. Majoritairement, les délégués se sont entre autres prononcés en faveur du droit de vote des commissaires-parents et ont par la même occasion réitéré la demande du mandat de deux ans.

Un atelier a porté sur la position de la FCPQ sur la création d'un ordre professionnel des enseignantes et enseignants. Il en est ressorti qu'il fallait d'abord faire part à tous les acteurs concernés de l'importance qu'accordent les parents aux divers éléments suivants: une formation initiale qui réponde aux besoins des élèves, une formation continue adéquate répondant aux besoins des enseignantes et enseignants, une supervision pédagogique (avec volets d'évaluation et d'accompagnement), enfin un processus de plaintes fonctionnel.

Les délégués ont entériné la position prise par la FCPQ dans son mémoire sur le projet de loi 56 sur la violence et l'intimidation qui a été présenté en commission parlementaire le 27 mars dernier.

10.0 FCPQ (Mme Micheline Lizotte)

10.1 Participation au congrès annuel de la FCPQ les 1^{er} et 2 juin 2012 - suivi

Rappel : Le covoiturage est encouragé et possible; faire les démarches dans les plus brefs délais auprès de la présidente Mme Lizotte, présidente.

Ce 36^{ième} congrès annuel se tiendra au Campus Notre-Dame-De-Foy, au 3500, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec).

Les inscriptions des congressistes se tiendront le vendredi 1^{er} juin entre 14 h et 22 h ainsi que le samedi 2 juin entre 7 h et 10 h. Les cérémonies d'ouverture auront lieu le soir du 1^{er} juin à l'auditorium, entre 19 h 30 et 22h 30.

Les 4 blocs d'activités de ressourcement se tiendront de 9 h à 17 h 15 le samedi 2 juin (voir le programme). Le banquet de clôture du congrès se tiendra au gymnase de 19 h à 2 h.

10.2 Délégué(e)s et substituts – assemblée générale extraordinaire et assemblée générale annuelle (3 juin 2012)

Pour les délégués du comité de parents, l'assemblée générale annuelle 2012 se tiendra le dimanche 3 juin en avant midi.

11.0 LETTRE DU COMITÉ EHDAA DE DÉCEMBRE 2011

Étant donné l'absence de Mme Cathy Ouellet, représentante du comité consultatif EHDAA, le présent point sera traité lors de la prochaine réunion du comité de parents le 12 juin 2012.

12.0 INFORMATIONS

12.1 Commissaires parents (M. Claude Lévesque)

Les principaux points discutés lors de la séance du 30 avril 2012 (en ajournement de la séance régulière du 23 avril) sont résumés, notamment :

- comité d'analyse pour le maintien ou la fermeture de l'école Des Cheminots-Du Sommet à Padoue (23 mars 2012);
- lieu où seront donnés les services d'éducation préscolaire à l'école de la Colombe en 2012-2013;
- rapport du comité d'analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe;
- révision budgétaire 2011-2012.
- plan d'action pour le retour à l'équilibre budgétaire 2012-2013 (compressions budgétaires, restructuration);
- présentation de COSMOSS Rimouski-Neigette au Conseil des commissaires (M. Alain Castonguay, coord.).

Les procès-verbaux des réunions du Conseil des commissaires sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire.

12.2 Agente à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les communiqués de presse, bulletins du président et essentiels de presse de la FCPQ sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière, ainsi que toutes autres informations en lien avec l'éducation.

12.3 Comité de transport (Mme Élisabeth Beaudoin)

Rien à signaler.

12.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier, substitut)

Rien à signaler.

12.5 Correspondance (Mme Micheline Lizotte)

La correspondance pertinente (et d'intérêt) reçue des divers organismes est acheminée aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

12.6 COSMOSS :

Rien à signaler.

13.0 DIVERS

13.1 Rencontre du Conseil des commissaires et du comité de parents (14 mai 2012, école Saint-Jean)

Cette rencontre se tiendra à la salle multifonctionnelle de l'école Saint-Jean (porte # 6). Le tout débutera par un souper à 17 h 30, et sera suivi de deux présentations de 18 h 15 à 20 h 30. La première présentation portera sur l'intensification de l'anglais au 3^{ième} cycle du primaire, suivie de celle sur l'intimidation et la violence. Tous les représentant(e)s et substituts sont invités.

13.2 Situation du préscolaire 2012-2013 à l'école Des Alizés

Deux membres du conseil d'établissement de l'école Des Alizés, soit Messieurs Sylvain Gagné et Mathieu Babin présents à la présente réunion, font part des préoccupations des membres de leur conseil d'établissement concernant la possibilité qu'un deuxième groupe d'élèves normalement inscrit à l'école Des Alizés soit dirigé pour leur services d'éducation vers l'école Norjoli.

Déjà les parents des élèves du préscolaire de l'école ont reçu au cours des dernières semaines, une lettre leur indiquant qu'une des deux classes du préscolaire serait possiblement déplacée vers un autre quartier. Le comité de parents a de plus pris connaissance d'un texte qui traduit la position de l'équipe-école par rapport à cet avis.

Suite à ces discussions sur le sujet, la représentante du conseil d'établissement de l'école Du Havre-Saint-Rosaire offre de fournir des documents produits par un groupe de parents ayant déjà vécu une même situation à leur école. L'emphase doit être mise sur la nécessité des parents concernés (école Des Alizés) à se mobiliser de manière logique, structurée et convaincante vis-à-vis leur direction, le conseil d'établissement et la commission scolaire. De son côté, le comité de parents pourra donner son appui à la démarche du conseil d'établissement et du groupe de parents lorsqu'il aura reçu de ces derniers leur demande, leurs argumentations et propositions.

13.3 Préscolaire à l'école Du Havre-Saint-Rosaire

Les informations sur la préscolaire pour l'année 2012-2013 ont été communiquées lors des discussions relatives au point 13.2 précédent.

14.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Réunion très intéressante. La présentation de notre invité fut très appréciée.

15.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 12 juin 2012, au Centre administratif de la Commission scolaire des Phares, au 435 avenue Rouleau, à Rimouski.

16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-11-12-107R-60:

Il a été proposé par M. Martin Veillette, appuyé par M. Daniel Turcotte, et résolu de lever la séance à 22 h 15.

Micheline Lizotte
Présidente du comité de parents

Patrice Cayouette
Secrétaire de la réunion